

# Guide pour l'accessibilité dans les espaces naturels

## Outils d'accueil et d'interprétation



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

## 4.2 - Formation des équipes

### Expériences : démarches pédagogiques

*mise à jour: 08/12/2012*



***Pour se sentir plus à l'aise pour faire découvrir la nature à un public en situation de handicap, il n'y a pas de secret : il faut se lancer. C'est en faisant un premier pas, puis un autre, que le handicap devient plus concret et que les peurs et interrogations disparaissent. Les formations permettent de travailler en groupe sur la posture à adopter devant ce public.***

Tous les animateurs nature ou agents d'accueil des espaces naturels doivent pouvoir répondre à la demande d'un public en situation de handicap. Certains souhaitent même mettre en place une offre adaptée. Dans tous les cas, le premier pas consiste souvent en une prise de contact avec le handicap. Une formation permet de mieux comprendre comment réagissent les personnes handicapées, selon la nature de leur handicap. De même qu'on apprend à comprendre le public d'enfants en bas âge ou adolescent... Quelques éléments de connaissance pour se rassurer, mais surtout vaincre sa peur en faisant un premier pas.

Les stages de l'Aten qui ont été faits avec Louis Espinassous, formateur bien connu des réseaux d'éducation à l'environnement, se déroulent sur une semaine, en collaboration avec un foyer de vie de personnes handicapées. Tout en partageant quelques moments du quotidien des habitants, les stagiaires doivent proposer une animation pour la fin du séjour.

Comprendre l'intérêt d'une animation pour ce type de publics est essentiel pour savoir quoi apporter. Analyser les freins et les contraintes matérielles ou dues au handicap vient dans un second temps.

L'intérêt d'une formation est également de se retrouver avec d'autres agents qui s'intéressent au public handicapé, et d'échanger. Qu'ils viennent des parcs, des réserves, des ENS, des grands sites ou d'ailleurs, tous ont à coeur de montrer que l'accueil du public en situation de handicap ce n'est pas avant tout l'aménagement du site. Au contraire, il faut d'abord savoir ce que l'on veut montrer et pourquoi, et dans un second temps, voir ce qu'il faut faire pour que ce soit

faisable.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB